



HAL
open science

L'énigme politique du traitement de la question sociale comme fait global

Ewa Bogalska-Martin

► **To cite this version:**

Ewa Bogalska-Martin. L'énigme politique du traitement de la question sociale comme fait global. Penser la question sociale en Europe à partir des exepériences des pays émergents, Jun 2015, Grenoble, France. halshs-01913768

HAL Id: halshs-01913768

<https://shs.hal.science/halshs-01913768>

Submitted on 6 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'énigme politique du traitement de la question sociale comme fait global

Ewa Bogalska Martin*, Pacte-CNRS, Université Grenoble Alpes

Les questionnements à l'origine de cette communication permettent de renouer avec un travail de doctorat né d'un examen de la pertinence heuristique et politique du recours à la catégorie de nation mobilisée lors du processus de décolonisation du Nigeria, pays d'Afrique Britannique. C'est à partir de cette longue démonstration des différentes dimensions de la violence cognitive, symbolique et politique que le colonialisme et la référence à la construction d'un État nation ont introduit dans les groupes organisés en tant qu'ethnies, communautés linguistiques ou chefferies concernées par la première globalisation (le colonialisme), que j'aborde aujourd'hui le problème que pose l'accomplissement de la fonction sociale par un état qui incarne l'intérêt de nation dans un monde marqué par la deuxième globalisation.

Pour apporter une réponse à la question posée dans le titre de notre communication nous allons chercher à identifier et analyser les continuités et les discontinuités de processus sociaux qui construisent aujourd'hui les formes sociologiques de la question sociale et interrogent son traitement actuel.

Nous allons le faire à travers trois mouvements, en mobilisant trois perspectives d'analyse.

Le premier conduira à examiner si, à l'instar des processus identifiés au début du XIXe siècle, à l'origine de l'identification de la question sociale en Europe, les processus de prolétarianisation des masses rurales qui se déroulent dans les pays émergents où, sauf exception, l'état est faible et n'assume pas la fonction providentielle, ne font pas apparaître une troisième mise en scène, cette fois globale, de la nouvelle question sociale analysée jadis par Robert Castel et Pierre Rosanvallon.

* Sociologue, professeure des universités à l'UGA, membre de directoire de PACTE-CNRS UMR 5194, directrice de l'équipe "Justice sociale", ewa.martin@iepg.fr, ewa.bogalska-martin@umrpacte.fr

En second lieu, nous analyserons comment la globalisation des échanges et la mobilité des personnes transforment les représentations sociales, les manières de se penser « une communauté de destin », « une nation », ce « foyer imaginaire » qui semble éternel et indépassable dans son universalité. Nous nous demanderons aussi comment ces représentations mettent sous tension la question sociale et surtout les politiques publiques qui doivent répondre aux problèmes de protection sociale des populations vulnérables présentes sur le territoire dit « national ».

Enfin, le troisième mouvement nous conduira à interroger la légitimité et surtout la capacité de l'état national à incarner la posture d'acteur pertinent pour traiter la question sociale dans un monde actuel.

Cette brève annonce de la manière qui lie selon nous aujourd'hui la question sociale à la question nationale, nous permet d'identifier l'objet central de nos interrogations. Il s'agit d'analyser la tension et la conflictualité qui se manifestent aujourd'hui entre la question sociale qui a une dimension globale et son traitement par les états nationaux, là où il existe, et à la capacité d'élaboration et mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle globale.

Globalisation structurelle de la question sociale

De nombreux travaux ont montré comment a été construit le sens structurant du traitement de la question sociale comme lieu de production des égalités, de la justice, de solidarités qui fondent un contrat social entre les citoyens et l'état. Les réponses collectives, souvent contradictoires, formulées aux problèmes que fait apparaître la question sociale fondent en grande partie une société, ce « tout englobant » qui porte un ensemble de cadres rassurants et durables, nécessaires pour que ses membres puissent organiser leur vie. Ce n'est pas sans raison que Robert Castel considère que la question sociale est *une aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture* (Castel, 1995, p.18 et 29) Castel ajoute que, si elle existait toujours, la question sociale trouvait sa dénomination en tant que telle en 1830 sous la forme du paupérisme (rupture entre l'ordre juridico-politique et économique) en lien avec d'apparition des victimes de la révolution industrielle. En effet, l'identification politique de la question sociale peut être vue comme un

produit dérivé à la fois de la révolution industrielle et de la prolétarianisation des sociétés et les actions politiques des mouvements, partis et syndicats qui luttaient pour qu'elle soit inscrite sur l'agenda politique et traitée.

Rien n'a changé sauf l'échelle de ce processus et les formes de luttes politiques qui l'accompagnent.

Aujourd'hui, comme jadis, la prolétarianisation constitue un versant particulier du processus universel d'accumulation du capital. Ce versant particulier est un contenu concret et humain du processus d'accumulation qui, lui, est abstrait. Il s'agit de la transformation *du « matériel humain » en force de travail salarié* (Balibar, 1997, 2017), producteur de richesses dont la redistribution inégale pose problème de solidarité et trouve son expression dans les manières dont la question sociale est traitée. Le processus global et progressif de prolétarianisation se manifeste par l'enchaînement de processus historiquement contextualisés (continents, sous-continents, sociétés, régions...) qui s'affirment avec l'universalisation et l'interconnexion de la base spatio-économique impliqués dans l'accumulation du capital. Toutefois à croire les économistes, ce processus portait, dans le passé, et porte toujours de multiples contradictions.

Rosa Luxemburg fut parmi les premiers philosophes qui ont montré ce caractère mondial du processus d'accumulation du capital et les jeux de concurrence et de domination qu'il mettait en place. Dans son livre « *L'Accumulation du capital* », publié en 1913 la philosophe allemande a identifié ce qu'elle nomme *la dialectique acérée d'une analyse scientifique qui démontre comment, au cours de l'accumulation, le droit de l'échange de marchandises se transforme en exploitation, l'égalité en domination de classe* (Luxemburg, 1969, p.179).

Dans le monde actuel où les principes organisateurs se réfèrent à la doxa du néolibéralisme, les faits décrits par Luxemburg se sont accentués. Le processus de prolétarianisation arrive aujourd'hui à son plein épanouissement en produisant à l'échelle planétaire des masses de personnes porteuses de travail, de plus en plus éloignées des formes traditionnelles de solidarité et sans aucune protection sociale. Il se déroule là où l'État en tant qu'acteur qui fonde et garantit le respect du droit et de l'ordre politique et social, beaucoup moins l'état social¹, est faible ou n'existe pas, et même là où il existe encore, comme en Chine, confronté aux enjeux de la compétitivité internationale, il se rétracte. En même temps, comme le pense Filippi, les masses prolétarianisées *portent la*

force de travail dont la valeur diminue, car dans le monde néolibéral concerné par la marchandisation « totale », la valeur d'homme ne correspond pas à ce qu'il est capable de produire mais à sa capacité de consommation (Filippi, 2012, p.42). Cette observation conduit à penser que la prolétarianisation actuelle est structurellement différente de celle du début du XX^e siècle, au cours duquel le travail a pris de plus en plus de valeur.

Certains chercheurs, comme Balibar, observent que le processus de prolétarianisation qui procède par la destruction des systèmes précapitalistes ou non capitalistes, souvent agraires, se manifeste à travers trois phases : exploitation, domination et concurrence, dont la dernière met les travailleurs prolétariés en situation d'insécurité en les exposant au risque du chômage qui révèle avec force la question sociale.

La première comme la deuxième globalisation (respectivement colonisation et décolonisation) sont les formes apparentes d'une concrétisation de la transformation des hommes singuliers en prolétariat global. Toutefois, si l'on en croit Rifkin (Rifkin 1996) et tous ceux qui, depuis les travaux de Friedman et le premier rapport du Club de Rome, parlent de fin du travail, la deuxième prolétarianisation globale porte en elle une double fracture interne, elle prolétarise et met au chômage des masses de personnes sans formation et sans métier (dans les pays sous-développés ou en développement), mais aussi, elle prolétarise des groupes de jeunes diplômés devenus inutiles et trop qualifiés qui ne trouvent pas de place sur un marché du travail saturé (dans les pays développés). Ainsi peut-on parler d'une double fracture sociale qui se structure dans le monde global et donne sens à la nouvelle question sociale. Elle est territoriale et générationnelle à l'échelle de la planète. En écrivant, en 1996, la préface du livre de Rifkin, Michel Rocard parlait déjà de perspective *d'émergence de la catastrophe sociale* (Rifkin, 1996, p.IV). À présent elle est devant nos yeux et transforme la nature de la question sociale en lui donnant une forme globale et en la liant plus que jamais aux préoccupations sécuritaires en terme d'ordre public, mais aussi morales et philosophiques qui ont un caractère structurel et durable.

Si la question sociale fait souvent référence au problème du chômage de masse qui touche les sociétés ayant arrimé le sens de la vie humaine au travail devenu ce « monstre totalisant » qui apporte statut social et accès

aux droits, elle concerne aussi ceux qui ont un travail, qui appartiennent aux groupes de salariés car les conditions dans lesquelles ils travaillent, partent en retraite, vivent leur vieillesse, se soignent ...évoluent. Si, comme montre Piketty, la part du salaire dans les revenus de ménages augmente dans tous les pays (58,8% en moyenne en 2000) ce qui montre le degré de dépendance des populations qui n'ont que ces revenus pour vivre, les inégalités ont tendance à s'accroître et l'apparition du groupe de travailleurs pauvres est visible dans tous les pays industrialisés (Piketty, 2004, p.8). Ces derniers travaillent de plus en plus dans des conditions précaires, disposent d'un contrat de travail de courte duréeⁱⁱ, qui n'offre pas ou peu de protection sociale. Dans certains pays, comme en Pologne, on parle de « contrats poubelles » (*Umowy smieciowe*) qui ne permettent pas de mener une vie décente, envisager le futur et se maintenir en position de consommateur sur le marché. Les conditions dans lesquelles sont organisés aujourd'hui les marchés du travail, les formes de contrats, les logiques assurantielles qui se mettent en place laissent craindre l'explosion de la question sociale à l'échelle de vie d'une génération.

Pourtant ce sont les pays dits « développés », ayant introduit et assumé la troisième révolution industrielle et ayant accompli une importante transformation économique qui, à côté, des entreprises multinationales, qui participent activement à la fabrication de la nouvelle question sociale globale.

Les transformations économiques introduites dans ces pays depuis les années 1980 ont produit l'élimination ou presque des structures productives nécessitant un emploi massif de main-d'œuvre et ont conduit à la délocalisation de secteurs entiers dans les pays sous-développés. Pour attirer ces formes d'investissement, les pays en « développement » ont adopté des politiques d'allègement de coût du travail sur leur territoire en jouant, mais pas seulement, sur la limitation des charges patronales concernant la protection sociale des travailleurs. On le voit de manière très nette dans les délocalisations au sein de l'Europe, notamment en direction des pays nouveaux membres de l'Union Européenne. Le retour du boomerang ne se fait pas attendre. A présent, le même type de processus opère dans certains pays riches où les transferts financiers importants de comptes publics en direction du secteur privé doivent aider les entreprises à faire face à la compétitivité mondiale. En France comme en Allemagne les renégociations de montants ou du gel des salaires sont conduites dans de nombreuses

entreprises. Après une période de chômage, les retours à l'emploi se font souvent dans des conditions salariales moins favorables. On peut se demander à quel niveau de salaires s'arrêtera ce mouvement d'ajustement, celui de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie ? À moins que la lutte pour les droits sociaux dans ces pays ne porte ses fruits.

Les transformations économiques qui marquent ces économies dites avancées passent par les externalisations – délocalisations d'activités productives classiques et l'internalisation du recours à la main-d'œuvre immigrée comme variable de baisse des coûts dans les secteurs du bâtiment, des services, de la restauration mais aussi dans l'agriculture de plantation etc. Toutefois ces considérations économiques vont de pair avec des considérations d'ordre social, culturel et politique. Ainsi la question sociale interroge les politiques d'accueil, d'intégration, d'accès aux logements en lien avec le recours à la main-d'œuvre étrangère qui introduisent des concurrences de nouveau type sur le marché du travail et d'accès aux prestations sociales.

Sur ce point, on observe un ré-basculé du traitement des problématiques considérées traditionnellement comme faisant partie de la question sociale dans les pays développés vers le traitement humanitaire. De nombreuses problématiques de santé, logement, aide alimentaire qui concernent les immigrés sont prises en charge par les ONG et les associations. Ces formes d'intervention sont particulièrement visibles dans la reconfiguration des missions des organismes publics d'action sociale, pourtant animés par l'idéologie d'universalisme des droits, qui excluent des populations immigrées (en particulier en situation illégale) du champ des publics ou usagers légitimesⁱⁱⁱ.

La société où le travail n'occupe plus sa fonction d'intégration car le nombre d'exclus croît et vire au drame devient une machine à exclure. En début d'années 1990 Castel observait que le traitement public de la nouvelle question sociale, est centrée sur les "ayant droits" dont l'interlocuteur principal est l'État qui, d'une part répond à leur besoins (en les individualisant) et, de l'autre côté, creuse l'anomie de ces groupes, produisant leur spécificité abstraite par rapport au reste de la société (catégorie statutaires ou identitaires : RSA, bénéficiaires de minimas sociaux) (Castel, 1995, p.395). Les immigrés constituent une catégorie à part, ils sont hors cadre des politiques publiques de cohésion,

Ainsi comme l'observe Habermas, un dramatique conflit entre la société et l'état remplace et surplombe tous les conflits sociaux. La dichotomie entre les corporatismes qui défendent les droits acquis et les profiteurs installés durablement dans la posture de bénéficiaires illégitimes, utilisée par les mouvements ouvertement racistes produit le retour au nationalisme de type corporatiste et trouve son public.

En ce début du XXI^e siècle, la nouvelle question sociale visualise la crise de civilisation, où l'absence de travail (point de référence pour être inclus dans le groupe des « ayants droits » aux prestations sociales) conduit à revoir sa notion. Elle se structure autour du partage des richesses qui dépassent et de loin les considérations internes aux États-nations qui sont encore en mesure, mais pour combien de temps encore, de mettre en place un contrat social porté par des politiques redistributives de solidarité. En 1999, Habermas montrait que sous l'effet de la globalisation, *la frontière entre politique intérieure et politique extérieure de l'État national a tendance à s'effacer* et que, rapidement, on peut être confronté au *déficit de légitimité* (Habermas, 2000, p.63). Dans sa révélation globale, la nouvelle question sociale interroge non seulement la légitimité de l'état national mais aussi sa capacité à protéger les populations vulnérables vivant sur son territoire.

Toutefois on peut se demander si son traitement de la question sociale peut se passer de ce dernier en tant qu'acteur légitime.

La question sociale dans le monde des mobilités

Les articulations actuelles de la question sociale sont produites aujourd'hui non seulement par les différentes formes de prolétarianisation mais aussi par l'ouverture des frontières et la grande mobilité de la force de travail. Le mot d'ordre du monde global est sans doute le mot « circulation ». Les nouvelles technologies renforcent la circulation des capitaux, des marchandises, des modèles de consommation. En même temps les nombreux accords et régulations internationales, comme celles adoptés depuis 1992 par l'Union Européenne, favorisent aussi la mobilité des personnes. Pourtant jamais nous n'avons construit d'autant

de murs pour matérialiser les frontières qui doivent rester infranchissables aux pauvres de ce monde. En effet, la lecture plus approfondie de cette incitation à la mobilité nous révèle qu'elle est accompagnée par une forte incitation adressée à des populations pauvres de rester chez elles. Car les pays riches, dont le marché du travail est saturé et confronté au chômage de masse ne souhaitent pas « accueillir la misère du monde ». Un consensus politique semble émerger autour d'une thèse selon laquelle l'arrivée des travailleurs « prêts à tout », en provenance de pays pauvres, va constituer à brève échéance, une aggravation des bilans sociaux (souvent définis en termes comptables) qui composent l'expression de la question sociale dans de nombreux pays développés.

De ce fait, dans les pays du Nord, une dimension importante de la question sociale se cristallise autour de la figure concrète et imaginaire de l'immigré ou pensé comme tel. Figure emblématique du monde global, l'homme déraciné, porteur de la force de travail, l'homme mobile, multiculturel, désespéré, pour qui l'immigration dans un pays plus riche et sécurisé constitue une alternative de vie contre la mort (sociale ou réelle). Il est produit et porteur de désordres sociaux et politiques, de sous-développement qui résultent en partie de pratiques coloniales. L'immigré, *le vagabond du monde global* – nommé ainsi par Zygmunt Bauman, cristallise les enjeux de la question sociale dans un monde où les capitaux, les investissements, le travail salarial sont mondialisés, mais où le traitement de la question sociale reste une compétence et une prérogative de l'État national.

L'arrivée d'immigrés qui affluent dans les pays du Nord constitue une caractéristique nouvelle.

Comme le montre Arjun Appadurai, grâce aux nouvelles techniques de communications (notamment l'accessibilité d'Internet) ils gardent un attachement à leurs terres (dans le sens de lieux de vie, de pays...), à leurs communautés d'origine, à leurs cultures. Pour Appadurai, il s'agit d'un changement fondamental de perspective de l'analyse de la présence des immigrés dans les pays d'accueil. Sur le plan identitaire, les immigrés actuels disposent de moyens pour continuer à vivre dans les imaginaires qui ne sont pas ceux du pays d'accueil (Appadurai, 2006). Ils n'aspirent plus à devenir les sujets nationaux d'un pays d'accueil, et pourtant, ils aspirent à avoir les mêmes droits. La nécessité de la séparation entre la notion de nationalité et de citoyenneté devient

urgente. Toutefois, la mobilisation de références républicaines pour réguler cette question pose le problème des forces politiques capables de la porter et d'une échelle adéquate pour l'adopter comme référentiel de traitement des problématiques sociales.

Dans les pays et les nations qui ont élaboré historiquement et politiquement un idéal de cohésion qui rejette toute forme de communautarisme, la présence de ce nouveau type d'immigrés active les discours xénophobes qui exaltent la figure *du bon immigré d'autre fois* et rejettent *le mauvais, qui refuse de s'intégrer aujourd'hui*.

De nombreuses sociétés ont beaucoup de mal à se reconnaître face à la multiculturalité des populations qui vivent, bien que dans des espaces très marqués par la ségrégation, sur des territoires nationaux. Les partis populistes qui mobilisent la rhétorique de protection et de lutte contre l'insécurité identitaire trouvent, ici, leur base électorale.

La lecture que l'on peut faire de ce processus au sein des sociétés nationales du Nord conduit aussi à questionner les formes sociales et politiques de la présence immigrée dans les pays d'accueil. L'arrivée de *la masse* des immigrés souvent en provenance de anciennes colonies, masse sans droits, ni conscience de son destin et sans rôle historique, visualise très clairement l'opposition dialectique avec la classe de salariés organisés dans les syndicats, corporations et partis, porteurs d'intérêt collectif et capables encore de lutter pour la sauvegarde des droits sociaux obtenus jadis et garantis par l'état national dont ils sont les citoyens légitimes. La mobilisation massive de syndicats autour de la sauvegarde de dispositions relatives à l'âge de départ à la retraite, ou de régimes assurantiels spéciaux est un bon exemple de cette lutte qui s'organise autour de la défense de protections sociales de ceux qui ont déjà des droits, et visualise la fracture territoriale et générationnelle qui structure la question sociale autour de l'invisibilisation politique de ceux qui sont sans droits. Dans son texte « Le déclin de l'État-nation et la fin des droits de l'homme » écrit en 1951, Hannah Arendt a montré les phases et agencements des processus par lesquels passe cette invisibilisation.

L'identification de la distinction entre *masse* et *classe*, faite autrefois par Marx et reprise par Balibar, conduit immédiatement à entrevoir l'importance de la référence à l'appartenance nationale et à la légitimité de cette appartenance pour bénéficier des « droits sociaux » (Balibar, 1985). En effet, la question sociale telle que nous la connaissons

aujourd'hui, apparue au cœur du processus de prolétarianisation du XIX^e siècle, fut d'abord identifiée comme composante de l'intérêt porté au prolétariat par les syndicats et partis politiques de gauche, dont les luttes et pacifications de ces luttes ont permis la construction de l'état providence, état social ou Welfare State ainsi que la redéfinition de la question sociale dans le sens de l'intérêt et de la protection de la nation assumé par l'état souvent représenté à cette époque par les conservateurs. Aussi bien en France, qu'en Allemagne et en Angleterre, l'adoption de régimes sociaux de protection se fait en réaction contre la menace de révolution prolétaire et comme protection contre toutes les formes de désordres sociaux. Bismarck, chancelier allemand entre 1862-1890, affirmait sans gêne *Que l'État doive se préoccuper du sort des citoyens qui ont besoin d'aide, n'est pas seulement un devoir d'humanité et de christianisme qui devrait inspirer toutes ses institutions, mais aussi une politique conservatrice dont l'objectif est d'encourager l'idée dans les classes populaires... que l'État n'est pas seulement une institution nécessaire mais aussi bénéfique.* (Joll, 1990, pp.27-28)

Dès lors, lorsqu'elle marque les conditions d'existence de la masse des immigrés, la question sociale de jadis comme celle d'aujourd'hui reste sans père ni mère politique^{iv}. En effet l'immigré est appréhendé par les mouvements et partis nationalistes, de plus en plus xénophobes en tant que porteur de désordre culturel, religieux, cognitif. Il incarne la figure de *la masse dangereuse*, qui met à mal la cohésion nationale incarnée par les politiques de solidarités, payée par tant de sacrifices et luttes menées par les peuples de gauche et de droite. Aussi paradoxal que ceci puisse paraître, une sorte de consensus politique s'exprime à travers la méfiance et le rejet de l'immigré.

Les immigrés qui arrivent en Europe depuis l'époque de la décolonisation sont le résultat de processus très concrets : délocalisations, sous-traitances des activités économiques dans les parties du globe où les systèmes de protection sociales n'existent pas ou seulement sous formes embryonnaires. D'une part, dans les pays émergents ou en phase d'industrialisation, ils participent à la prolétarianisation des masses rurales (agriculture de subsistance) en les détachant de leur foyer et de leurs communautés de solidarités organiques. Transformés en salariés, les nouveaux prolétaires découvrent la question sociale et le besoin de réponse au problème de protection sociale auxquels les pouvoirs publics de leur pays ne sont pas prêts ou en mesure de répondre.

D'autre part, là où les systèmes de protection existent, le coût de cette protection devient une variable d'appréciation des conditions de concurrence en termes de coût de production et de conditions de compétitivité. La tendance qui apparaît dans les pays qui ont pu se doter d'un état protecteur actif sur le plan social est d'une double nature : diminuer les formes de protection sociale, ou limiter le nombre de bénéficiaires. Pour le faire, il faut adopter une grille de lecture que Alain Touraine nommée une « rationalité abstraite » et trouver un critère d'identification de bénéficiaires légitimes et illégitimes. L'appartenance à la nation, l'origine, la contribution à la richesse nationale sont des critères qui servent bien les intérêts de ceux qui cherchent à limiter les coûts pour être compétitifs sur le marché global et qui peuvent externaliser les coûts sociaux (délocalisations pour les grandes entreprises, recours à la main-d'œuvre immigrée légale ou illégale).

L'ensemble de ces logiques a pour conséquence la production de la question sociale d'ordre global et doit être identifiée comme question globale. Vue dans ces termes, une réflexion sur la question sociale dans le monde contemporain peut avoir une dimension pré-marxienne, dans la mesure où elle nécessite l'identification des forces politiques qui peuvent la porter et, à défaut, des organisations et institutions qui doivent la prendre en charge.

Eric Hobsbawm a affirmé *qu'il n'y a pas de nation avant le nationalisme*. De son côté H. Arendt dans son fameux livre sur l'impérialisme a bien montré que le nationalisme est une composante, un dérivé de l'impérialisme, forme singulière d'expansion du capitalisme à la recherche de ressources matérielles, de marchés, qui a transformé les peuples de différents espaces de notre monde entier en parias, dont les formes d'organisation sociale, politique et culturelle ont été réduites à la subalternité. La même H. Arendt, disait que *la fusion du nationalisme avec la structure abstraite de l'État est une expérience ou un événement qui a une histoire et un avenir limités* (Spivak, 2011, p. 17).

Pour Spivak, à la suite d'une réflexion hégélienne, la pulsion au nationalisme se résume *en devoir de contrôler le fonctionnement de notre propre sphère publique* et s'accompagne du sentiment (souvent inconscient) d'être unique et meilleur. Le nationalisme, ce sentiment d'appartenance qui devient une idéologie, conduit et mobilise la conviction privée d'être né meilleur, d'avoir un passé qui mérite d'être gardé en mémoire. Envisager le traitement universel de la question

sociale transformé par la globalisation et porté par les immigrés, semble être une tâche titanesque. Pourtant, faire face au problème que nous avons brièvement analysé ici suppose sans doute une nécessité d'extraire la « nation » de « l'Etat nation » (Spivak, 2011, p.45). Pour ma part je situe justement à ce niveau le questionnement qui est énoncé dans le titre de ma conférence. Le traitement politique de la question sociale par les états contemporains dont l'action et les collaborations constituent, semble-t-il, l'horizon indépassable dans l'immédiat de l'organisation d'un ordre mondial, ne peut se faire que sous condition de « dénationalisation ».

Au XIX siècle, la question sociale constituait le cœur de la question prolétarienne, aujourd'hui, au cœur, on trouve la question migratoire. Est-il surprenant que, lorsque la question sociale devient objet de réflexion, Marx, non dans sa posture idéologique, mais à travers sa posture théorique et analytique adopte une position critique face à l'organisation nationale de la société, face à la nationalisation du prolétariat ?

L'état national : un acteur incontournable pour traiter la question sociale d'ordre global ?

Interroger les rapports entre la question sociale et la question nationale oblige à faire un détour et placer au centre de notre réflexion le statut, le rôle et les formes de l'action politique de l'état national face à ce que nous nommons ici la question sociale d'ordre mondial.

Quelques années après la deuxième guerre mondiale, en 1951, Hannah Arendt parlait des conséquences de l'organisation du monde autour du concept politique d'états-nations comme charpente de l'ordre mondial et des conflits qu'ils déclenchent pour dominer le monde en indiquant à quel point ils sont source d'apparition de groupes sociaux poussés à l'exil, à l'émigration qu'elle nomme : « hors-la-loi », « lie de la terre », « parias » (Arendt, 1982, p.240) et dont la caractéristique commune est d'être sans patrie et sans état. Le propre de ces groupes qui sont, de fait, constitués en minorités est *de vivre à l'écart de toute protection juridique normale et faire l'objet de protection supplémentaire d'un organisme extérieur qui leur garantit les droits élémentaires* (Arendt, 1982, p.250). Hannah Arendt observe avec lucidité que, confronté à ces réalités, s'opère une *transformation de l'État, d'instrument de la loi en instrument*

de la nation ... la nation avait conquis l'État, l'intérêt national l'avait emporté sur la loi, ainsi le fragile équilibre entre « nation » et « état » était détruit (Arendt, 1982, p.251). Le fascisme va trouver sa légitimité dans les sentiments de menace vécue par des groupes qui se reconnaissent dans la figure de l'« ayant droit » qui émerge au cours de cette transformation. Sommes-nous face à cette menace ? De nombreux signes politiques nous parviennent de différents pays de l'Union pour alerter nos consciences.

En analysant le contexte d'imposition d'un ordre politique et symbolique dans les pays colonisés, notamment en Inde, Spivak écrivait *J'ai compris que le nationalisme est lié à l'hétéronormativité reproductive comme source de légitimité*, (Spivak, 2001, p.16). Il en résulte, qu'animée par une idéologie nationaliste, une société ne peut pas se situer et encore moins accueillir et donner accès à des droits égaux à une masse d'immigrés, vécus et pensés comme des parias subalternes, sans droits. Il ne s'agit pas d'un manque de volonté, qui conduit à tenir un discours moralisateur envers telle ou telle société nationale ou groupe social qui se crispe en cherchant à identifier avec plus de précision qui est ou n'est pas membre de la communauté nationale, et faire appel à l'humanité universelle de ses membres pour accepter l'immigration (notamment illégale) de masse. Il s'agit d'un trait sociologiquement antinomique. Une nation ne s'ouvre aux autres, ne les accueille en son sein que dans des conditions historiquement spécifiques, souvent lors de sa création, lors d'une rupture morale ou politique fondamentale qui marque la vie d'une communauté de destins dotée d'un état souverain. En France ces conditions ont été réunies lors de la Révolution française, en Allemagne après la tragique prise de conscience de la responsabilité allemande, et encore ..., mais globalement, malgré la multiplication des formes administratives d'obtention de la nationalité, une communauté nationale reste centrée sur elle-même et résiste à l'ouverture. Le capital inclusif des États nations reste presque toujours limité. Pour Spivak qui a *"la chose nationale" qui peut être abordée comme un espace d'appartenance, conduit les individus à ressentir un attachement, un confort à des choses ordinaires : sa borne d'incendie, sa porte d'église. Il ne s'agit pas nécessairement de l'affect positif. Il pénètre dans l'espace privé, "il recode le privé sous sa la forme d'antonyme de la sphère publique"*. (Spivak, 2011, p.19).

En 1998 Jürgen Habermas, un européen convaincu, écrivait *dans chaque*

cadre national, la politique a de plus en plus de mal à faire face à la concurrence mondialisée. (...) Seule une Europe qui s'engagerait à réduire la violence, y compris sous ses formes sociales et culturelles, échapperait au risque d'une rechute post-coloniale dans l'eurocentrisme (Habermas, 2013, p.10). Et pourtant voilà nous sommes bien là, mais c'est le retour du nationalisme de protection et le rejet de l'étranger qui s'invite comme idéologie qui structure, au moins en partie, l'agencement des politiques publiques des États nations et notamment de ceux qui on adopté la posture de l'état providence. Le traitement de la question sociale n'a-t-il pas toujours reposé sur un socle de reconnaissance des « ayants droits » par leur travail contribuant à la richesse des états et par l'appartenance à la nation ?

La solution réside-t-elle dans la progression de l'intégration européenne ? Pas sûr ! Comme l'affirmait dans une interview publiée par « Le Monde » samedi 2 mai 2015, Joseph H.H. Weiler, président de l'Institut Universitaire Européen de Florence, révélé par la crise de 2008, le problème de l'Union est justement celui *de l'échec du projet de solidarité européenne*^v. Or il ne peut pas progresser sans que les mouvements politiques organisés et transnationaux portent ce projet. Aussi bien U. Beck que J. Habermas pensent que la solution passe par là. Nous avons cru que le mouvement altermondialiste peut incarner cette posture malheureusement il s'est essoufflé, perdu le poids auprès de l'opinion publique

Et pourtant Habermas nous met en garde en écrivant *si l'on ne parvient pas à défaire la symbiose entre républicanisme et nationalisme, et à associer l'esprit républicain de la population à une forme de patriotisme constitutionnel*, les forces contradictoires qui cohabitent dans les États nationaux (isolationnisme et différenciations internes individualistes) du monde global, *ruineront les ressources de la solidarité citoyenne* (Habermas, 2000, p.71).

Parlons donc de l'état national et de ses capacités à fabriquer les politiques adéquates pour répondre à la question sociale d'aujourd'hui.

Au début des années 90, Robert Castel et Pierre Rosanvallon ont fait, chacun de leur côté, l'analyse des transformations ayant marqué les processus sociaux qui structurent les formes identifiées de la question sociale et les manières qui ont été mises en œuvre pour la traiter. A cette époque Pierre Rosanvallon parlait déjà de *la crise philosophique qui accompagne l'avènement d'une nouvelle question sociale* (Rosanvallon,

1995, p.9). Selon lui, deux problèmes sont visibles dès le début des années 80 :

- la désagrégation des principes organisateurs de la solidarité,
- l'échec de la conception traditionnelle des droits sociaux.

Les travaux des années 1990 portent sur la transformation de la question sociale à l'échelle des états et pointent une transformation profonde du rôle de l'état providence qui devient « une société assurantielle », ou encore « une machine à indemniser » ce qui le transforme en *état passif-providence* (Rosanvallon, 1995, p.11) Transformé ainsi, l'état passif coproduit les processus sociaux (notamment l'exclusion) qui sont à l'origine de l'aggravation de la question sociale à laquelle, suite à la destruction des autres formes de solidarités, il est le seul à répondre.

Vingt ans ont passé et tous les problèmes identifiés dans les années 1990, ont pris encore plus d'acuité, en changeant aussi sensiblement d'échelle. Suite à l'évolution historique et aux luttes sociales conduites par les peuples européens, l'identification et le traitement de la question sociale sont devenus de la compétence de *l'Etat -providence complètement encastré dans l'État-nation*, aujourd'hui à l'époque de la deuxième globalisation néolibérale, il est urgent de trouver une voie qui pourrait refonder le contrat social qui légitime les interventions publiques dans le domaine de l'action sociale sur une base élargie. Car, notamment face aux populations immigrées présentes sur les territoires nationaux, l'État est devenu excluante, contre performant.

Retrouver la référence à l'universalité des droits dans un monde globalisé avec les flux de populations en mobilité qui ne cherchent pas, ou plus, leur inscription dans un État nation, tel est aujourd'hui le défi dont le traitement de la question sociale nécessite si nous ne voulons pas sombrer dans la barbarie. Car à regarder de près les agencements, la structuration de la question sociale aujourd'hui oblige à la penser comme phénomène en tension avec la question sécuritaire qui prend sa source dans la violence de la misère et la misère produite par la violence. La question humanitaire se trouve en prise avec les questionnements qui portent sur les impasses des politiques de soutien au développement.

Au cours de dernières années à travers de nombreux travaux, la question de la crise et celle des mutations de l'état providence ont été

examinées. Ils questionnent l'impact des transformations économiques liées au processus de globalisation qui se traduit par le renforcement du contexte de compétitivité au niveau des échanges économiques, produit l'affaiblissement de la base financière qui permet aux états de faire face aux dépenses de protection sociale. Certains travaux interrogent les raisons de ces changements en les identifiant comme effets pervers de la domination de l'idéologie néolibérale qui s'impose progressivement à partir de années 1970 pour triompher dans les années 1990. David Harvey considère que, exaltant le notion de la dignité humaine et de la liberté individuelle, le néolibéralisme correspond *non seulement à la « créative destruction » des formes institutionnelles (y compris en termes de la souveraineté de l'état) et rapports de pouvoir mais aussi détruit les formes de division du travail, rapports sociaux, formes de protections sociales, style de vie etc.* (Harvey, 2005, p.3-5).

Dans le monde néolibéral, dont les acteurs dominants sont les entreprises multinationales qui dépensent des budgets souvent plus importants que les États petits et moyens et qui, par des jeux de délocalisations échappent aux impôts qui constituent la source importante des fonds publics mobilisables pour assurer les protections sociales, les États sont pris dans un cercle vicieux. En outre, d'un côté on leur demande de maîtriser les budgets publics et, de l'autre, de favoriser les jeux de la libre concurrence sur leurs territoires. Spivak montre que, suite à la restructuration économique qui apporte une suppression des barrières entre capital national et international et fonde un système d'échange global, *les priorités des États sont de plus en plus modifiées, la justice redistributive par le biais de la constitutionnalité est de plus en plus difficile, voire impossible. La philanthropie nous tombe maintenant des hauteurs de la société civile internationale, l'État devient de facto (et parfois de jure inconstitutionnel, parce qu'on lui demande d'être managérial et de respecter les impératifs du libre marché* (Spivak, 2011, p.47).

En conclusion

L'état national est aujourd'hui en crise philosophique, crise de légitimité et en difficulté pour mener à bien ses missions de protection sociale de populations vulnérables présentes sur le territoire national pour plusieurs raisons :

- raison économique et financière fortement dépendante de l'organisation néolibérale de notre monde, l'État est devenu gestionnaire comptable de comptes publics et distributeur de prestations à destination de groupes définis de manière de plus en plus restreinte selon l'idéologie de « conditionnalité »
- il est concerné par la crise philosophique en lien avec le rétrécissement de sa base politique et par la confiscation de champs d'actions politique par des minorités actives fortement influencées par les nationalismes renaissants,
- il relègue dans la sphère de l'action humanitaire, le traitement de problématiques sociales ce qui place de nombreuses populations en-dehors du champ « d'ayant droit », en les rendant politiquement invisibles (non impliquées dans la vie de la cité). Le traitement des populations Rom en Europe est très significatif à cet égard.

A partir de ces analyses, de nombreux chercheurs ont tenté d'apporter quelques éléments de solution. Pour Rosanvallon, faire face à l'affaiblissement de l'état social suppose de revoir le concept de droit social en l'attachant plus clairement à la définition de la justice et de l'équité et à réinventer les formes de solidarité. Celles-ci doivent tenir compte non de risques de maladie ou de perte d'emploi qui s'adressaient à des groupes ou individus identifiés comme étant « à risque » mais de la dimension structurelle du besoin de solidarité qui concerne désormais les grands groupes sociaux (nations, régions, générations ...) et ceci de manière durable.

Les propos présentés plus haut peuvent être vus comme une contribution et même un renforcement de la thèse de Gayatri Spivak selon laquelle *il faut travailler sans relâche à accomplir la tâche difficile de préserver la structure civique de l'État du nationalisme et du patriotisme en modifiant les priorités redistributives de l'État, en constituant des alliances régionales au lieu de suivre la seule route de l'Extra-étatique ou du non-gouvernemental.*" (Spivak, 2011, p.48).

En 2014 dans un article publié par « Le Monde » Habermas écrivait *La marge de manœuvre manquant désormais à l'État-nation ne peut en vérité être récupérée qu'à l'échelon supranational. ... Une solution alternative réside dans la formation de communautés supranationales qui, si elles n'adoptent pas dans l'ensemble le format étatique, peuvent aussi*

satisfaire fondamentalement aux critères démocratiques de légitimation (Habermas, 2014).

Pour Spivak ces transformations supposent une transformation fondamentale du processus de construction des politiques publiques dont l'acteur central est aujourd'hui l'état national il faut donner accès au débat qui portent sur ces public au plus grand nombre de personnes investis de statut de citoyen. Pour ce faire, en activant la fameuse triade conceptuelle de la fabrique des politiques publiques *blaming- claiming- acting* (Zittun, p.52), il faut changer de références idéologiques, revoir la grille d'identification des publics concernées et des financements (aussi bien que leurs sources) pour désamorcer la spirale des nationalismes renaissant de leur cendres qui trouvent leur supporteurs captifs en avançant sous la bannière de la préservation de l'état providence pour les nationaux et de la lutte contre les profiteurs, envahisseurs qui viennent de toute part les priver de ressources, de sécurité et de travail.

Bibliographie

Arjun APPADURAI, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation.* (1996 University of the Minnesota) Ed. Payot&Rivages, Paris, 2005.

Arjun APPADURAI, *Condition de l'homme global*, Ed. Payot, Paris, 2013.

Hannah AENDT, *L'imperialisme*, (1951), Ed. Fayard, Paris 1982.

Raymon ARON, *La lutte de classes. Nouvelles leçons sur les sociétés industrielles*, Gallimard, Paris 1964.

Etienne BALIBAR, « L'idée d'un politique de classe chez Marx », in : *Marx en perspective*, (éd. B. Cavance), éd. l'EHESS, Paris 1985.

Etienne BALIBAR, Immanuel WALLERSTEIN, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës.* La Découverte, Paris 1997.

Laurent BONELLI et Willy PELLETIER (Dir): *L'état démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse.* De. La découverte, Paris, 2010.

Judith BUTLER, Gayatri Chakravorty SPIVAK, *L'Etat global*, (2007) Ed. Payot, 2007.

Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard, Paris, 1995.

Charles-Henri FILIPPI, *Les 7 péchés du capital. Racines et portée de la crise*, Descartes&Cie, Paris, 2012.

Jürgen HABERMAS, "Citoyenneté et identité nationale. Réflexions sur l'avenir de l'Europe" dans : *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*", Fayard, Paris, 1998.

Jürgen HABERMAS, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*. (1998,1999) Ed. Pluriel, Paris, 2013.

Jürgen HABERMAS, *Repolitisations le débat européen*, « Le Monde », 23/02/2014.

David HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, Oxford, 2005.

James JOLL, *Europe since 1870 : an international History*, Ed. Penquin 1990.

Rosa LUXEMBURG, *Ouvres IV*, F. Maspero, Paris 1969.

François-Xavier MERRIEN, Raphaël PARCHET, Antoine KERNEN, *L'État sociale. Une perspective internationale*, d ; A. Colin, Paris, 2005.

Thomas PIKETTY, *L'économie des inégalités*, La découverte, Paris, 2004.

Jeremy RIFKIN, *La fin du travail*, La Découverte&Syros, Paris 1996.

Pierre ROSANVALLON, *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'Etat - Providence*, Seul, Paris, 1995.

Alain SALLES, *La crise de la citoyenneté est encore plus grave que celle de l'euro*, Le Monde 2/05/2015, p.7.

Gayatri Chakravorty SPIVAK, *Les subalternes peuvent-elles parler?* Ed. Amsterdam, 2009.

Gayatri Chakravorty SPIVAK, *Nationalisme et imagination*, (Duke University 2004) Payot, Paris, 2011.

Alain SUPIOT, *Grandeur et misère de l'Etat social*, Fayard, Paris, 2013.

Alain SUPIOT, *L'Esprit de Philadelphie : la justice sociale face au marché total*, Ed. Seuil, Paris 2010.

Philippe ZITTUN, *La fabrique des politiques publiques*, Ed. Sciences politiques, Paris 2013

Notes et références

ⁱ Merrien, Parchet et Kernen considèrent qu'il faut faire une distinction entre *l'État-providence* d'origine française qui se substitue à toutes les formes de solidarité, *l'État social* d'origine allemande qui assume un devoir de protection pour éviter le conflit entre le capital et le travail et *Welfare State* britannique qui apporte à chaque citoyen une protection selon le standard minimum. Ils pensent que les fondements idéologiques et les formes d'agir de la force publique dans la protection des populations vulnérables ne sont pas semblables. (MERRIEN et al.2005, pp.2-6).

ⁱⁱ Marx qualifie les travailleurs journaliers de « lumpenprolétariat » aujourd'hui les nouveaux contrats d'une semaine, d'un mois renouvelables ou non « lumpenprolétarisent » des groupes entiers en les privant de perspective d'avenir, en les empêchant d'accéder au logement etc.

ⁱⁱⁱ Il est sans doute opportun d'analyser comment est construite politiquement et socialement la notion d'illégalité et comment elle est mobilisée par les institutions et acteurs impliqués dans le traitement de la question sociale.

^{iv} Ces propos doivent être nuancés dans la mesure où certains syndicats, notamment en France (CFDT), au nom de l'universalité des droits sociaux se saisissent de la question des immigrés y compris illégaux sur le territoire national et les accompagnent dans les actions de défense de certains droits : accès aux soins, salaire décent...

^v SALLES Alain, *La crise de la citoyenneté est encore plus grave que celle de l'euro*, Le Monde 2/05/2015, p.7.